

Les enseignements de 1ère sont reconduits en Terminale. Mais Management et Sciences de Gestion et Numérique sont regroupés, et il s'y ajoute un enseignement spécifique, pour un volume horaire total de 10 heures.

L'élève est en effet amené à la fin de la classe de 1ère à choisir un enseignement de spécialité (gestion et finance, mercatique, ressources humaines et communication, systèmes d'information et de gestion).

Un enseignement technologique en langue vivante est co-animé par un professeur de langue vivante et un professeur d'enseignement technologique.

Evaluation du baccalauréat (épreuves technologiques) :

- Enseignement de spécialité en contrôle continu en fin de 1ère (coefficient 5)
- Droit et économie en terminale (coefficient 16)
- Management, sciences de gestion et numérique en terminale (coefficient 16)

Rappel :

L'évaluation du nouveau baccalauréat sera constituée :

- A 40 % du contrôle continu (30 % les épreuves communes et 10 % les notes des bulletins scolaires de 1ère et terminale)
- A 60 % des épreuves finales (épreuve anticipée de français, les deux épreuves de spécialité, l'épreuve de philosophie et l'épreuve orale)

Concernant le grand oral (coefficient 10) :

Préparation de 2 questions avec les professeurs sur les 2 enseignements de spécialité :

- Préparation d'une des deux questions choisie par le jury (20 min)
- Exposé de la question (5 min)
- Echange (10 min)
- Echange sur le projet d'orientation (5 min)

Le jury évalue la capacité du candidat à prendre la parole en public, à argumenter et à relier les savoirs, à exercer son esprit critique, à s'exprimer de façon claire et précise, à montrer sa force de conviction et sa motivation.

L'évaluation des connaissances prend appui sur les savoirs acquis dans les enseignements de spécialité.

Objectifs

- Envisager une poursuite d'études supérieures, notamment dans le domaine du tertiaire
- Découvrir de nouvelles matières
- Cerner la vie et le fonctionnement des organisations (privées, publiques et organisations de la société civile dites OSC)

Les compétences attendues

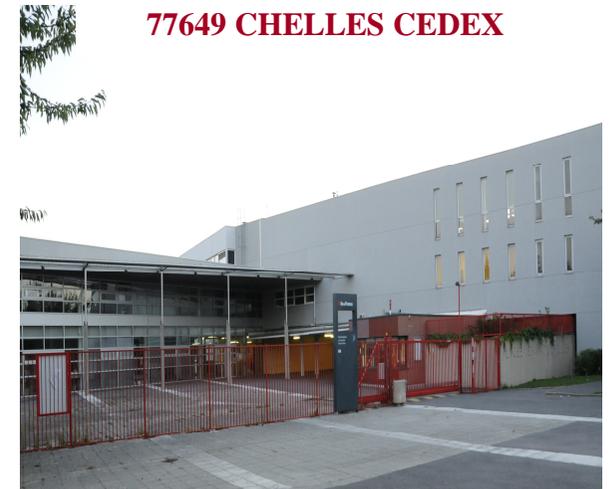
- Savoir faire preuve d'initiative
- Savoir s'exprimer correctement par écrit et aussi à l'oral
- Savoir analyser et synthétiser
- Être à l'aise avec les chiffres et les calculs mathématiques de base
- Développer des bases solides en langue

Qualités

- Curiosité
- Sens du contact
- Sens de l'écoute
- Ouverture d'esprit
- Rigueur
- Dynamisme

FILIÈRE STMG SCIENCES ET TECHNOLOGIES DU MANAGEMENT ET DE LA GESTION

Lycée Jehan de Chelles
47, rue des Cités
BP122
77649 CHELLES CEDEX



☎ Téléphone: 01 64 72 43 40
📠 Télécopie : 01 64 72 43 46
✉ Mail : ce.0772276f@ac-creteil.fr
🌐 <http://www.jehandechelles.fr>

Matières et horaires

Enseignements obligatoires	Première	Terminale
Français	3 h	-
Philosophie	-	2 h
Histoire-géographie	1 h 30	1 h 30
LVA et LVB + ETLV*	4 h	4 h
Education Physique et sportive (EPS)	2 h	2 h
Mathématiques	3 h	3 h
Enseignement Moral et Civique (EMC)	18 h / an	18 h / an
Accompagnement personnalisé	**	**
Aide à l'orientation	54 h / an	54 h / an

* ETLV : enseignement technologique en langue vivante

** Volume horaire déterminé en fonction des besoins des élèves

Enseignements technologiques	Première	Terminale
Droit-Economie	4 h	6 h
Management	4 h	-
Sciences de gestion et numérique	7 h	-
Management, sciences de gestion et numérique avec 1 enseignement spécifique parmi gestion et finance ; mercatique (marketing); ressources humaines et communication ; systèmes d'information de gestion		10 h

Sciences de Gestion et Numérique

L'enseignement des sciences de gestion est fondé sur l'articulation entre l'observation, l'analyse, la conceptualisation et l'interprétation de cas d'organisations et plus particulièrement d'entreprises. Il prend appui sur des situations réelles et mobilise les outils et ressources d'environnements numériques adaptés.

L'élève acquiert progressivement une autonomie de pensée, d'expression et d'organisation qui lui seront indispensables pour la poursuite d'études supérieures ainsi que des compétences transversales : collaborer, coopérer, communiquer, créer et mener une veille informationnelle.

Cet enseignement contribue au développement des compétences orales à travers notamment la pratique de l'argumentation. Celle-ci conduit à préciser sa pensée et à expliciter son raisonnement de manière à convaincre.

Le programme est structuré en question de gestion dans chacun des **4 thèmes** :

- La mobilisation des ressources humaines,
- L'impact du numérique,
- La création de valeur,
- La prise en compte du temps et des risques.

Modalités d'enseignement : 7 h/semaine, environnement numérique.

Management

Le programme s'appuie sur le constat que toute personne, dans un cadre privé ou professionnel, rencontre des organisations de formes très différentes.

L'enseignement de management vise à donner une introduction au fonctionnement des entreprises, des organisations publiques et des associations.

Il apporte aux élèves un regard distancié sur ces organisations en développant progressivement leur sens critique par l'analyse des concepts et des pratiques de management qui s'y développent.

Le management contribue aussi à la formation civique en permettant à chaque élève de mieux saisir les enjeux sociétaux des organisations auxquelles il est et sera quotidiennement confronté.

Le management est le gouvernement des organisations. Il a une dimension stratégique (la définition des buts de l'organisation) et une dimension éthique (notamment à travers la responsabilité

lité sociétale des entreprises et une exigence de transparence).

Le programme est construit autour de **3 grands thèmes** :

- À la rencontre du management des organisations,
- Le management stratégique,
- Les choix stratégiques des organisations.

Modalités d'enseignement : 4 heures/semaine, environnement numérique

Droit et Economie

L'enseignement du droit et de l'économie est essentiel dans la formation des élèves de la série Sciences et technologies du management et de la gestion (STMG).

Il poursuit deux objectifs :

- Former des citoyens conscients des règles et des mécanismes juridiques qui régissent le fonctionnement de la société et les rapports entre les personnes ainsi que les enjeux économiques, sociaux et environnementaux liés à la croissance et au développement ;
- Favoriser des poursuites d'études après le baccalauréat où ces disciplines et les méthodologies qu'elles supposent, occupent une place importante.

4 thèmes sont abordés en droit :

- Qu'est-ce que le droit ?
- Comment le droit permet-il de régler un litige ?
- Qui peut faire valoir ses droits ?
- Quels sont les droits reconnus aux personnes ?

5 thèmes sont abordés en économie :

- Quelles sont les grandes questions économiques et leurs enjeux actuels ?
- Comment la richesse se crée-t-elle et se répartit-elle ?
- Comment les ménages décident-ils d'affecter leur revenu ?
- Quels modes de financement de l'activité économique ?
- Les marchés des biens et des services sont-ils concurrentiels ?

Modalités d'enseignement : 4 heures/semaine, environnement numérique